

**Discours d'Etienne GUEPRATTE, préfet du Gers à  
l'occasion du départ de  
M. Denis TOUPRY, Inspecteur d'Académie  
Vendredi 14 octobre 2011  
18 heures  
(seul le prononcé fait foi)**

\*\*\*\*\*

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Denis TOUPRY  
Mesdames et Messieurs,**

**Denis TOUPRY, vous avez fait ici dans le Gers un parcours sans faute.  
C'est un partenaire précieux, efficace et loyal que nous saluons ce soir.**

**Je n'ai pas connu très longtemps Denis TOUPRY :**

- il est parti début septembre**
- je suis arrivé le 15 juin**

**Nous avons commencé à travailler ensemble et, de cette courte expérience,  
j'ai retiré deux convictions en forme d'intuition.**

**Le résultat, on le doit beaucoup au respect, à la considération et l'écoute  
que vous avez apportées à vos interlocuteurs, les enseignants d'abord, les  
parents d'élèves, ou élus ensuite.**

**Bien entendu tout n'est pas toujours facile, surtout lorsque la fermeture  
d'une classe intervient dans un petit village rural. C'est souvent un  
sentiment d'échec, d'injustice, d'abandon. J'ai été maire pendant 15 ans.**

**Mais nous avons l'immense privilège de vivre dans une démocratie  
apaisée, régulée dans laquelle l'indispensable débat, expression de la**

vitalité de la démocratie, n'empêche pas un travail en partenariat entre l'Etat, les collectivités, les enseignants et les syndicats de l'éducation nationale.

Je le dis clairement : Denis TOUPRY, vous avez su nouer avec l'ensemble de ces acteurs de l'éducation des rapports de confiance, de coopération, de solidarité qui vous ont permis d'obtenir de très bons résultats.

Sans doute aidé en cela par le sens profond du service public que vous a légué votre père, agent de la SNCF dans le Nord. Je voudrais souligner ici le sens du service public, et au-delà de votre cas, celui même de tous les enseignants, ici nombreux.

Votre parcours le montre bien car il est brillant et exemplaire : il débute par un engagement dans la formation des futurs enseignants.

Après une formation pédagogique de 2 années au sein de l'Ecole Normale de DOUAI (1976-1978), puis un an comme enseignant, vous partagez votre temps entre formation et recherche.

Vous approfondissez votre formation initiale en obtenant un certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur maître formateur en 1985 et un autre dans la spécialisation « éducation physique et sportive » en 1986.

Vous complétez ce cursus en obtenant une maîtrise en sciences de l'éducation en 1992.

L'année 1993 marque un véritable tournant dans votre carrière puisqu'à l'occasion d'une expérience de conseiller pédagogique auprès d'un inspecteur d'académie, vous décidez de présenter le concours d'Inspecteur de l'éducation Nationale que vous réussissez en 1994.

Dès lors, vous exercez des responsabilités diverses dans le circonscription d'Hesdin de 1995 à 1998 (Pas de Calais), puis celle de Cambrai de 1998 à 2003 (Nord).

**Vous avez donc la possibilité de porter un regard plus large sur les enjeux actuels du système éducatif en intégrant le rectorat de Lille en 2004.**

**Tout d'abord, chargé de la formation continue, vous êtes nommé directeur adjoint de cabinet, puis directeur en 2005.**

**Lauréat du concours de recrutement des Inspecteurs d'Académie en 2006, vous obtenez le poste d'adjoint au Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du Gard, la même année.**

**Par décret du Président de la République vous êtes nommé IA du Gers à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009.**

**Votre parcours exemplaire que je viens de rappeler illustre la richesse que présente la diversité du monde de l'Education nationale.**

**Cette diversité, nous la retrouvons dans l'étendu des actions menées par l'Etat dans le cadre des politiques publiques dédiées à l'Education nationale.**

**Notamment, en ce qui concerne 2 plans qui viennent compléter la notion de socle commun de connaissances et de compétences introduite par la loi de 2005 :**

- le plan de prévention de l'illettrisme**
- le plan en faveur des sciences et des technologies**

**Ce dispositif de base, qui a pour objectif de dispenser les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires à la réussite scolaire, et à la vie de citoyen, est complété par un arsenal de programmes destinés à assurer l'égalité des chances entre les élèves.**

**L'égalité des chances, voilà un enjeu fondamentalement citoyen et républicain.**

**L'égalité des chances, cela veut dire :**

- **la lutte contre le décrochage scolaire qui est une priorité nationale, et départementale.**
- **la lutte contre l'absentéisme.**
- **la notion d'éducation prioritaire destinée à corriger les effets des inégalités sociales et économiques.**
- **L'égalité des cursus scolaires entre les filles et les garçons.**
- **La scolarisation des élèves handicapés**
- **L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, enjeu capital.**

**Cela veut dire aussi, l'adaptation des cursus scolaires des élèves.**

**Notamment par la mise en place de dispositifs personnalisant leurs parcours, tels que, notamment :**

- **le renforcement de l'apprentissage de l'anglais oral.**
- **l'orientation active en faveur des lycéens.**

**Je terminerai par des innovations spécifiques mises en place à titre expérimentale depuis 2010 – pour le département du Gers n'est pas concerné – mais ces mesures sont appelées à prendre de l'ampleur:**

- **les internats d'excellence pour les collégiens, lycéens et étudiants ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études.**
- **le programme Ecoles, Collèges et Lycées pour l'ambition dont l'objectif est d'améliorer le climat scolaire dans les établissements et faciliter la réussite des élèves.**

- l'expérimentation « cours le matin, sport l'après midi » dans le cadre d'un nouvel aménagement du temps scolaire de certains collèges et lycées.

\*\*\*\*

Monsieur Denis TOUPRY, c'est donc au terme de 2 années fructueuses que vous avez quitté ce beau département à destination du Loiret.

Le travail, de certains, laisse plus d'empreintes, plus de traces que celui d'autres.

Je dis très clairement que vous appartenez à cette catégorie.

Vous avez favorablement marqué votre passage dans le Gers.

Homme de conviction, de valeur, fonctionnaire très professionnel et expérimenté, habité par le service de l'intérêt général, vous n'êtes pas un dogmatique rigide, mais un pragmatique efficace –qui ne renonce jamais à ses convictions- mais qui a su composer avec la réalité.

Votre action intelligente, a permis d'atteindre des objectifs en définissant les voies et moyens les plus adaptés aux acteurs et circonstances, sans pour autant renoncer aux objectifs assignés par l'Etat.

Le Gers a perdu un précieux collaborateur. Vous avez mis la barre très haut. Mais votre successeur Monsieur René-Pierre HALTER avec qui j'ai commencé à travailler sur de nombreux points, s'inscrit pleinement dans votre approche, partageant la même vision du département, la même ambition de réussir, et la même méthode : ouvert, appropriée, moderne. Il a trouvé une Inspection d'Académie en bon état de fonctionnement dans laquelle l'Etat est un acteur visible et respecté. Continuez, continuons ainsi !

**Monsieur Denis TOUPRY, après l'excellent parcours que vous avez effectué ici, je vous souhaite une non moins excellente poursuite de votre carrière que je sais, par avance, fructueuse et empreinte de deux immenses qualités :**

- **la rigueur intellectuelle et morale**
- **l'amour de votre métier, c'est-à-dire l'avenir de nos enfants.**

**Je vous remercie.**